

RECHERCHE D'ACCOMPAGNEMENT ET DÉVELOPPEMENT (RAD)

1. Descriptif

La disponibilité et l'accessibilité de données de recherche scientifique, d'innovation technologique et de valorisation des savoirs locaux sur les techniques et pratiques, de Gestion Durable, les systèmes de production et de transformation agro-sylvo-pastoraux, ainsi que les mécanismes d'adaptation et de résilience face aux défis climatiques et environnementaux sont indispensables dans l'identification, la mise en œuvre et le suivi des programmes Prioritaires de la GMV. L'accompagnement et l'appui conseil des acteurs locaux dans la réalisation des Programmes de Développement Economique, s'appuie sur l'acquisition le traitement et la dissémination dans des formats adaptés des informations et la disponibilité d'un Système d'Alerte et Réponse face aux effets du changement climatique.

Le développement socio-économique et le renforcement des capacités de résilience et d'adaptation des Communautés locales sont basés sur l'audit, l'exploitation des Opportunités Locales de Développement (OLD) ainsi que la création et le renforcement de l'échelle des Chaines de valeur à travers le développement de la recherche et de l'innovation.

La valorisation des produits, nécessite la production de données spécifiques de recherche opérationnelle. La recherche scientifique thématique d'accompagnement adossée aux savoirs locaux et s'appuyant sur une Plateforme de Partenariat et de Coopération Scientifique Technique performante favorisera l'innovation, la diversification des produits, l'assurance qualité et garantira la caution scientifique et la prise des décisions techniques. Le décloisonnement des institutions, la mobilité, l'échange d'expérience et de savoir-faire, la formation par la recherche et la disponibilité d'outils et de données utiles de planification et de suivi & évaluation en temps réel faciliteront les orientations stratégiques.

Pour y parvenir des activités phares (AP) sont préconisées afin d'atteindre les résultats suivants : (i) la meilleure caractérisation des dynamiques biophysiques et humaines, du capital naturel ; (ii) la capitalisation et l'amélioration des pratiques locales en gestion durable des ressources naturelles et procédés de production, transformation et conservation et la valorisation des produits de la GMV ; (iii) le renforcement quantitatif et qualitatif des expertises nationales dans les domaines d'intérêt de la GMV ; (iv) la mise en place de Plateforme de coopération scientifique et technique ; (v) la création de réseaux internationaux de laboratoires et d'institutions de formation dans les domaines de la GMV.

2. Objectifs

L'objectif global consiste à l'acquisition et à la dissémination de données scientifiques fiables d'aide à la décision afin de faciliter la réalisation et le suivi des Programmes Prioritaires de la GMV, d'optimiser l'exploitation des résultats de la recherche et de renforcer la coopération scientifique et technologique entre les structures des Etats membres de la Grande Muraille Verte pour sa mise en œuvre. De manière spécifique, il s'agira :

- d'assurer la promotion des savoirs locaux dans le développement de la GMV ;
- de développer et de promouvoir la recherche/action pluridisciplinaire ;
- de favoriser la mise en place dans l'espace GMV d'une formation doctorale régionale pluridisciplinaire sur les problématiques de la Grande Muraille Verte ;
- de développer des mécanismes de partage et d'échanges scientifiques ;
- de favoriser la mobilité interétatique des étudiants et des chercheurs ;
- de développer des réseaux scientifiques et le réseautage d'institutions de recherche et de formation des États membres.

3. Programmes prioritaires (PP)

Le Portefeuille RAD. Recherche d'Accompagnement et Développement renferme quatre (4) Programmes Prioritaires d'Activités Phares (PPAP) :

- Formation, Perfectionnement, Echanges et Visites ;
- Valorisation des Savoirs Locaux ;
- Recherche Appliquée ;
- Réseaux et Mobilité Scientifique dans le cadre de la GMV.

RECHERCHE D'ACCOMPAGNEMENT ET DÉVELOPPEMENT (RAD)

4. Cadre Logique de Cohérence

Le cadre logique de cohérence de mise en œuvre des Programmes Prioritaires d'Actions Phares du Portefeuille RAD est spécifié dans les fiches ci-jointes.

5. Financement

Le Budget requis pour le financement de ce portefeuille est de 28 840 000 000 FCFA. La planification annuelle des actions du portefeuille se présente comme suit :

Activités phares (FCFA x 1000)						
	An 1	An 2	An3	An4	An5	TOTAL
Identifier et élaborer un plan de formation des acteurs et des bénéficiaires et en assurer le suivi	110 000	120 000	150 000	150 000	200 000	730000
Mettre en place des allocations de recherche et de formation d'appui à la formation pour les jeunes chercheurs	2 000 000	3 000 000	4 000 000	5 000 000	6 000 000	20 000 000
Identifier les cibles et des relais dans les ordres d'enseignement et dans les groupes et mouvements associatifs	50 000	60 000	70 000	70 000	70 000	320 000
Organiser des campagnes de sensibilisation et d'éducation environnementale	330 000	330 000	330 000	330 000	330 000	1 650 000
Identifier, capitaliser et diffuser les données sur les savoirs locaux (technique de restauration, d'agroforesterie, aménagement des système agro-pastoraux et valorisation des produits)		100 000	200 000	300 000	400 000	1 000 000
Encourager l'innovation et l'amélioration des techniques et technologies locales	500 000	500 000	600 000	700 000	800 000	3 100 000
Identifier et développer des thématiques de recherche opérationnelle pluridisciplinaire et multisectorielle		100 000	100 000	100 000		300 000
Développer une plateforme de biotechnologie verte	30 000	40 000	50 000			120 000
Promouvoir une recherche ciblée sur les filières porteuses pour l'amélioration et la valorisation des produits des terroirs	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
Elaborer des projets structurants pluridisciplinaires en partenariat avec diverses institutions	100 000	100 000	100 000			300 000
Créer un répertoire des institutions de recherche et de formation et des sociétés savantes des Etats membres	20 000	20 000	30 000	40 000	50 000	160 000
Élaborer une charte de partage d'information, des données et des résultats de recherche	10 000	20 000	30 000	40 000	50 000	150 000
Susciter l'établissement de programmes d'échanges et de formation par la recherche sur la GMV	10 000	30 000	40 000	40 000	50 000	170 000
Définir des axes et des modalités et assurer la mobilité aux étudiants et chercheurs des Etats membres de la GMV	50 000	60 000	70 000	80 000	80 000	340 000
TOTAL	3 310 000	4 580 000	5 870 000	6 950 000	8 130 000	28 840 000